

**RENSEIGNEMENTS UTILES**

<b>Médecins</b>			
Docteur AUFFRET	02.98.27.80.55		
Docteur GEZEGOU	02.98.27.92.55		
Docteur HAU MIOU FAH	02.98.27.91.35		
<b>Permanence du samedi 7 sept :</b> Consultations assurées jusqu'à 12h00 par le Dr AUFFRET (urgences nuit, samedi après-midi, dimanche et jours fériés : appeler le 15)			
<b>Urgence :</b> 112 ou Pompiers : 18 / SAMU : 15 / Gendarmerie : 17			
<b>Cross Corsen</b> (secours maritime)	196		
<b>Dentiste :</b> Mme LARVOR	02.98.27.92.23		
<b>Infirmiers :</b>			
Cabinet infirmier, rue Château d'Eau	06.68.63.98.30	ou	02.98.27.98.30
Cabinet infirmier, rue du Ch. Bossennec	02.98.73.17.84	ou	06.77.54.01.36
(Frank CAPRIOLI-Laurie QUEFFELEC)			
<b>Pharmacie :</b> 1 quai Gustave Toudouze			02.98.27.90.78
<b>Ostéopathe D.O. :</b> KERLIDOU Gilbert	02.98.27.88.83	ou	06.07.87.71.19
<b>Ostéopathe D.O.F. :</b> THOMAS Noémie	02.98.27.88.83	ou	06.09.98.69.40
<b>Masseurs-Kinésithérapeutes :</b>			
QUEMENEUR P-Y et MARC E, rue du Château d'Eau			02.98.27.91.49
RAVEZ P, place Saint Thomas	02.56.04.80.73	ou	06.82.99.86.16
<b>Diététicienne :</b> DOUE Séverine	02.98.27.88.57	ou	06.65.42.85.89
<b>Magnétiseur :</b> Christell, 11 rue de la Somme			06.71.37.37.00
<b>Centre de remise en forme :</b> 11 rue de la Somme			06.34.98.56.16
<b>ULAMIR - centre social de la presqu'île :</b> contact@ulamir.fr	02.98.27.01.68		
<b>Assistante sociale :</b> RdV au centre médico-social - Crozon	02.98.27.10.26		
<b>Conciliateur de justice :</b> Bruno BOURNIGAULT, prendre RV au	06.43.12.57.04		
<b>Mairie :</b> du lundi au vendredi : 8h30-12h00 / 13h30-17h00			02.98.27.94.22
accueilmairie@camaretsurmer.fr - Site : camaret-sur-mer.com			
<b>Bibliothèque Municipale St-Pol-Roux :</b> ouverture <b>mardi et jeudi :</b> 10h-12h/16-18h - <b>mercredi :</b> 10h-12h/15-18h - <b>samedi :</b> 9h30-12h			02.98.27.86.28
<b>Capitainerie :</b> quai Vauban / capitainerie.camaret@wanadoo.fr			02.98.27.89.31
<b>Assainissement :</b> <b>urgences :</b> 06.86.25.18.02 / <b>contrôles :</b>			07.86.66.98.48
<b>EHPAD :</b> rue du Docteur Vourch			02.98.27.83.79
<b>Camping Municipal :</b> rue du Grouannoc			02.98.27.91.31
<b>Maison des Jeunes :</b>			09.67.56.82.90
<b>ALSH :</b> rue Général Leclerc			02.98.81.45.18
<b>Garderie Municipale</b>			02.98.27.91.48
<b>Restaurant Scolaire</b>			02.98.27.81.83
<b>ADMR de Pen Hir aux Monts d'Arrée</b> (service à la personne)			02.98.27.92.61
Rue du 19 mars 1962 / <a href="mailto:admrcamaret@29.admr.org">admrcamaret@29.admr.org</a>		ou	02.98.73.90.39
<b>Office de Tourisme :</b> rue des 4 vents			02.98.27.93.60
du lundi au samedi : 9h30-12h et 14h à 18h		fax :	02.98.27.87.22
tourisme-camaretsurmer@comcom-crozon.bzh / <a href="http://www.crozon-tourisme.bzh">www.crozon-tourisme.bzh</a>			
<b>Déchèterie de Navarrou :</b> du lundi au samedi de 9h à 11h55			02.98.27.95.28
et de 13h30 à 17h45 (sauf le mercredi)			
<b>CPAM/sécurité sociale :</b> au CDAS de Crozon tous les lundis, 9h-12h/ 13h30-16h30			02.98.27.83.74
<b>Presse : correspondants locaux</b>			
<b>Ouest-France :</b> Gilles PAPE - gillespape@hotmail.com			06.33.96.29.32
Christine BRUERE-christinebruere18@gmail.com			06.62.60.83.77
<b>Le Télégramme :</b> Isabelle PIETRI - pietri.isabelle@gmail.com			06.71.15.39.82
<b>SPA - Crozon</b>			07.85.03.60.74

**INFORMATIONS MUNICIPALES****COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 AOUT 2019 :**

**19-63 - Garenne profonde : cession gratuite à la commune des parcelles AH 0551 et 0548, régularisation :** Le notaire en charge de la vente d'une propriété située à la garenne profonde fait observer que la voie d'accès n'a jamais été rétrocedée à la commune bien que le règlement de lotissement simplifié le stipule. M. le Maire propose de régulariser cet état de fait. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, charge l'étude de Maître Hélène POUILLAS, notaire à Crozon de la rédaction des actes de rétrocession à titre gratuit à la commune, des parcelles cadastrées AH 0551 et AH 0548, appartenant à l'indivision QUENTRIC-STRUILLOU ; autorise M. le maire à signer les actes notariés à la charge de la commune.

**19-64 - Tableau des effectifs : modification :** Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise M. le maire à modifier le tableau des agents contractuels pour les besoins d'arrière-saison : prolongation d'un adjoint administratif au port jusqu'à fin décembre, d'un agent d'animation à l'ALSH le mercredi suivant les effectifs, de cinq adjoints techniques jusqu'à fin septembre et un jusqu'à fin octobre 2019

**19-65 - Admission en non-valeur : budgets assainissement et du port :** M. SALLOU, trésorier, nous sollicite pour admettre en non-valeur des titres non recouverts à concurrence de 451,68 € au budget assainissement et de 3.775,46 € au budget du port de plaisance. Après étude des créances du port, il s'avère que celles-ci sont partielles et récentes, il convient de demander au trésorier de poursuivre les recouvrements. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise M. le maire à admettre en non-valeur au budget assainissement : 451,68 € et 2.055,60 € au budget du port de plaisance.

**19-66 - Décisions modificatives :** Le Conseil Municipal, à l'unanimité approuve les virements de crédits et la décision modificative ci-après : **budget du port :** en fonctionnement : admission en non-valeur au 6451 depuis le 022 - dépenses imprévues : 2.056 €. Régularisation de la délibération du 8 juillet 2019 : avenant 1 au marché quai Kleber pour +84.858 € au 2315 op 110, financé par +67.886 € de subvention et 16.972 € de dépenses imprévues 020 (Invest) / **budget de la commune :** en investissement depuis le 020 dépenses imprévues : -42.418 € se répartissant en : +18 238€ au 2315 op 012 réfection des pompes place de Gaulle, +9.378 au 2051 op 014 divers logiciel/site internet, +10 176 au 2088 op 016 études chaufferie écoles et +4.626 au 2315 op 016 stores mairie et divers virement de compte à comptes.

*A suivre...*

**HORAIRES DE LA GARDERIE PERISCOLAIRE :** Les lundis, mardis, jeudis et vendredis : à partir de 7h30 et le soir jusqu'à 19h00 / Le mercredi : de 7h30 à 10h00 et le soir, de 18h00 à 18h30.

**Mercredis scolaires :** Les parents intéressés par les mercredis durant l'année scolaire doivent réinscrire leurs enfants dès que possible. Mail : [accueildeleisircamaret@orange.fr](mailto:accueildeleisircamaret@orange.fr) - tél. : 02.98.81.45.18.

**CARREFOUR DES ASSOCIATIONS : Samedi 7 septembre,** les bénévoles associatifs invitent le public à venir s'informer sur leurs activités respectives. Brochures, affichages, photos, films, le dynamisme associatif local s'affichera **à la salle Saint Ives de 9h00 à 12h30**. Plus qu'une exposition de supports promotionnels, le carrefour des associations est avant tout un moment d'échanges.

**BANQUE ALIMENTAIRE :** Prochaine permanence **le jeudi 12 septembre**.

**CAMPAGNE DE DERATISATION :** La société de dératisation Armor Hygiène 3D passera sur la commune **le jeudi 12 septembre**. Les personnes intéressées doivent impérativement s'inscrire en mairie.

**INFORMATION DE LA MAIRIE SUR LE SPANC :** Le SPANC procède actuellement au contrôle périodique de toutes les habitations, caravanes et mobil home situés hors des zones desservies par l'assainissement collectif. Il est rappelé que ce contrôle, facturé 114€ TTC, est **obligatoire** et que toute personne le refusant s'expose à une pénalité financière annuelle de 500€. A l'issue de ce contrôle, les propriétaires devront réaliser les travaux préconisés par le SPANC dans le délai imparti ; la mise aux normes des logements vacants n'est pas obligatoire tant que le logement n'est pas occupé.

**MENUS DU RESTAURANT SCOLAIRE : semaine du 9 au 13 septembre :** lundi 9 : œuf mimosa, hachis Parmentier, salade verte, fruit de saison / mardi 10 : salade fromagère, veau Marengo, petits pois, flan pâtissier / jeudi 12 : macédoine de légumes au surimi, Chili Sin Carne, riz, fruit de saison / vendredi 13 : carottes râpées vinaigrette, poisson du jour, semoule, yaourt aux fruits / **semaine du 16 au 20 septembre :** lundi 16 : salade de tomates, sauté de bœuf aux olives, riz, fruit de saison / mardi 17 : salade piémontaise, rôti de porc, légumes Tajine, yaourt nature / jeudi 19 : salade niçoise, escalope de dinde à la crème, haricots beurre, glace / vendredi 20 : salade verte-emmental-croustons, poisson du jour, pommes de terre vapeur, abricots au sirop

**AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE UNIQUE – Plan local d'urbanisme intercommunal valant programme local de l'habitat et extension du périmètre délimité des abords de la tour Vauban :**

Par arrêté n°2019-URBA-001 du 5 août 2019, le président de la communauté de communes « Presqu'île de Crozon-Aulne Maritime » a prescrit l'ouverture d'une enquête publique unique portant sur le projet de Plan Local d'Urbanisme Intercommunal valant Programme Local de l'Habitat (PLUi) et sur le projet d'extension du Périmètre Délimité des Abords (PDA) de la tour Vauban.

➤ Le PLUi est un document d'urbanisme qui planifie l'aménagement à l'échelle communautaire. A compter de son approbation, il couvrira l'ensemble des 10 communes (Argol, Camaret-sur-Mer, Crozon, Landévennec, Lanvéoc, Le Faou, Pont-de-Buis lès Quimerc'h, Roscanvel, Rosnoën, Telgruc-sur-Mer) en lieu et place des documents d'urbanisme communaux actuellement en vigueur. Il définit les principes d'aménagement applicables sur le territoire et notamment les possibilités de construction à l'échelle de la parcelle. Ce projet a fait l'objet d'une évaluation environnementale qui a été soumise à l'autorité compétente, dont l'avis figure dans le dossier.

➤ Le Périmètre Délimité des Abords est un périmètre de protection des abords de la tour Vauban, monument historique inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO. Ce périmètre ne s'applique actuellement que sur la commune de Camaret-sur-Mer. L'Architecte des Bâtiments de France a souhaité que soit étendu le périmètre de protection de la tour Vauban à l'ensemble de l'anse de Camaret. Ainsi, le PDA concernerait également les communes de Crozon (secteur de Trez Rouz) et de Roscanvel (de Trez Rouz à la Pointe de Tremet).

L'enquête publique, dont le siège est à la communauté de communes « Presqu'île de Crozon-Aulne Maritime » (ZA de Kerdanvez à Crozon) se déroulera du lundi 26 août 2019 (9h00) au lundi 30 septembre 2019 (17h00) inclus, soit pendant une durée de 36 jours consécutifs.

L'autorité responsable du projet est le président de la communauté de communes « Presqu'île de Crozon-Aulne Maritime ». Des informations sur ces projets sont disponibles sur le site internet de la communauté de communes « Presqu'île de Crozon-Aulne Maritime » et peuvent être demandées auprès des services de la communauté de communes par téléphone au 02.98.27.24.76 ou par courriel à : [contact@comcom-crozon.bzh](mailto:contact@comcom-crozon.bzh).

Le dossier d'enquête sera consultable, dans son intégralité, pendant toute la durée de l'enquête sur le site internet de la communauté de communes « Presqu'île de Crozon-Aulne Maritime » <http://comcom-crozon.bzh> (rubrique Aménagement et cadre de vie/Logement et urbanisme-Plan Local d'Urbanisme intercommunal).

**Prochaines permanences de la commission d'enquête : le jeudi 12 septembre, de 9h à 12h à Crozon, siège de la communauté de communes (ZA de Kerdanvez) et au Faou, antenne de la communauté de communes (ZA de Kiella).**

**LA MARINE NATIONALE : DE NOMBREUX EMPLOIS A POURVOIR SUR LES BASES BRETONNES :** La Marine nationale offre la possibilité pour des jeunes gens âgés de 17 à 29 ans de rejoindre les équipages de la Marine et de vivre une 1<sup>ère</sup> expérience professionnelle riche près de chez eux. Le recrutement local, nouveau mode recrutement pour l'institution, garantit aux jeunes marins une stabilité géographique pendant la durée de leur premier contrat de 2 ou 4 ans.

Ce recrutement local permet aux jeunes de s'engager, d'acquérir une 1<sup>ère</sup> expérience et de développer des compétences dans le cadre unique de la Marine nationale en tant que matelot ou quartier-maître de la flotte, tout en restant dans leur région d'origine.

Par ce nouveau processus de recrutement, de nombreux métiers sont désormais proposés dans plusieurs filières sur l'une des 3 bases aéronautiques navales (BAN) bretonnes de la Marine nationale situées à Landivisiau, Lanvéoc et Lann-Bihoué, ainsi qu'à l'Ecole navale et sur la base opérationnelle de l'île Longue. Ces métiers sont essentiellement concentrés dans les domaines de la maintenance technique (mécanique ou électronique), la logistique, les opérations aéronautiques, pompier, les systèmes d'information et de communication, la restauration, le secrétariat et les ressources humaines.

Tous les hommes et les femmes, de nationalité française et âgés entre 17 et 29 ans, intéressés par ce recrutement local et par les métiers proposés, sont invités à se rendre dans le Centre d'Information et de Recrutement des Forces Armées (CIRFA) le plus proche de chez eux pour en savoir plus et rencontrer un conseiller en recrutement. **(CIRFA BREST : 8 bis rue Colbert - 29200 Brest Tél : 02.98.22.15.31)**

**INFORMATIONS ASSOCIATIVES ET ANIMATIONS SUR LA COMMUNE**

**CONCOURS DE PETANQUES :** Concours de solidarité, au profit des Virades de l'Espoir, en doublette **le samedi 7 septembre** au terrain de l'Armorique. Ouvert à tous. Inscription 3€ minimum à partir de 13h30, lancé de bouchon à 14h00.

**SOCIETE DE CHASSE LA CAMARETOISE :** **Dimanche 8 septembre** à 9h30 : assemblée générale de la société de chasse à la salle Saint Ives. Remise des cartes de sociétaires pour la saison 2019/2020.

**ASSOCIATION FORME ET BIEN ETRE :** Les cours de gymnastique reprennent à partir **du lundi 16 septembre**. Anne Isabelle sera présente au carrefour des associations **le samedi 7 septembre** à la salle Saint Ives. Pour tous renseignements, tél : 06.63.53.76.37.

**ATELIER CODE DE LA ROUTE :** Un atelier « Code de la route » est proposé **le jeudi 19 septembre** à 14h30 à Roscanvel, à la salle des fêtes. Gratuit. Ouvert à tous. Renseignements : 06.34.84.57.49 ou [vas-y@ildys.org](mailto:vas-y@ildys.org) ou [www.vas-y.bzh](http://www.vas-y.bzh)

**ASC - VIDE GRENIERS :** L'ASC organise un vide grenier **le dimanche 27 octobre** à la salle omnisports, avenue de Büsum. 3,50€ le ml – tables et chaises fournis. Inscriptions au 06.98.89.61.81 ou par mail : [tof.morgane@gmail.com](mailto:tof.morgane@gmail.com)

**SALLE DE VENISE :** Le musée du patrimoine maritime de la presqu'île, quai Kléber, est ouvert jusqu'au 15 septembre, de 14h30 à 18h.

**CATÉ :** Accueil, inscriptions et réinscriptions au caté **les mercredis 11 et 18 septembre**, de 10h à 12h, au presbytère de Camaret. Pour les inscriptions, se munir du livret de famille catholique si l'enfant est baptisé.

**MESSE :** Samedi 7 : 18h à Telgruc / Dimanche 8 : 11h à Crozon.

**CINEMA ROCAMADOUR – CAMARET – salle classée Art et Essai**

Ven 6, sam 7, lun 9 à 20h45	<b>INSEPARABLES – sortie nationale</b>
Dim 8 à 17h	<b>INSEPARABLES – sortie nationale</b>
Dim 8 à 20h45	<b>PERDRIX</b>
Mar 10 à 20h45 (en VO)	<b>UNE GRANDE FILLE</b>
Mer 11 à 20h45	<b>ROUBAIX, UNE LUMIERE</b>
Jeu 12 à 20h45 (en VO)	<b>ONCE UPON A TIME... IN HOLLYWOOD</b>

**PETITES ANNONCES :** A vendre Téléviseur LCD Philips 56cm, 100€, tél. 02.22.01.02.14 (sur Camaret) / Recherche terrain pour jardiner sur Camaret-sur-mer ou environs, achat ou location, tél. 07.68.41.81.96 / Recherche sur Camaret-sur-mer ou alentours une maison ou un appartement avec un jardin ou une terrasse, loyer maxi 450€, contact : 07.69.47.80.73 / Recherche garage à louer sur Camaret à l'année, tél. 06.78.92.82.22 / A vendre transat vert en tissu, plusieurs positions, 30€, tél. 06.87.35.88.12 / A vendre bonnetière, commode, gazinière, table, table de toilette, armoire, tél. 06.18.09.04.05.

